

## **espace.mobilité – l'essentiel en bref**

### **espace.mobilité, qu'est-ce que c'est ?**

Un groupement d'intérêt réunissant d'importantes entreprises suisses du secteur de la vente et de l'immobilier. Ses membres sont des concurrents sur le marché, mais agissent en partenaires sur des questions fondamentales de l'aménagement du territoire, de la protection de l'environnement, de la mobilité et des règlements de construction.

### **Qui est membre d'espace.mobilité?**

Coop, Ikea, Maus Frères, Migros et l'Association des investisseurs immobiliers (AIA). Espace.mobilité est constituée en association et a établi son siège à Berne. Sa présidence est assurée par Jörg Ackermann, vice-président de la Direction générale de Coop, et la vice-présidence par Markus Neukom, responsable Planification/expansion de la Fédération des coopératives Migros. Martin Kuonen de Berne est secrétaire de l'association.

### **Sur quelles questions espace.mobilité entend-elle agir?**

Nos champs thématiques sont les suivants:

- Sur le plan fédéral: développement territorial, protection de l'environnement, ordre juridique, normalisation
- Sur le plan cantonal: plans directeurs, lois relatives à la planification et à la construction
- Sur le plan local: règlements de construction, règlement de zones, questions fondamentales de la procédure d'autorisation de construire

### **Que défend espace.mobilité ?**

Nous luttons pour...

- les revendications des consommateurs, du commerce de détail et des investisseurs immobiliers en matière d'aménagement du territoire, de protection de l'environnement et de mobilité.
- une législation équilibrée et adéquate en matière d'aménagement du territoire, de protection de l'environnement et de construction
- un usage économe du sol
- la sécurité juridique dans la planification et la réalisation de projets de construction.
- le recours à tous les moyens techniques, liés à la source, de protection de l'environnement.
- une action centrée sur des mesures à impact élevé dans le domaine de l'aménagement du territoire et de la mobilité
- un usage raisonnable du droit de recours des associations.

## **A quoi s'oppose espace.mobilité?**

Nous nous opposons...

- à ce que l'on impose des contraintes aux consommateurs (p.ex dans le choix du mode de locomotion vers les lieux d'achat).
- à ce que l'on vide de sa substance la garantie des droits acquis pour les constructions érigées dans le respect des lois.
- aux procédures de recours et d'autorisation trop longues comparativement à l'étranger.
- à une trop grande densité normative générant des coûts importants.
- à l'appréciation des projets de construction sous un angle unilatéral, monothématique et étroit
- à un débat sur l'environnement arbitrairement centré sur les constructions du secteur de la vente.

## **En quoi l'association espace.mobilité se distingue-t-elle de la Communauté d'intérêt du commerce de détail suisse (CI CDS)?**

Espace.mobilité est une organisation partenaire de la CI CDS, elle centre son action sur les questions d'aménagement du territoire, de protection de l'environnement, sur la mobilité et sur la réglementation en matière de construction.

## **Comment s'informer sur espace.mobilité?**

Le meilleur moyen est de consulter son site internet [www.espacemobilite.ch](http://www.espacemobilite.ch). Le site est développé en continu.

## **Qui assure le contact avec les médias et répond aux demandes?**

Martin Kuonen, secrétaire de l'association, se tient à la disposition de la presse pour tout complément d'information. Il est aussi chargé d'assurer les contacts avec les membres de l'association.

espace.mobilité  
Secrétariat  
Martin Kuonen  
Monbijoustrasse 14  
Case postale 5236  
3001 Berne

Tél. 031 390 98 98  
Fax 031 390 99 03

[info@espacemobilite.ch](mailto:info@espacemobilite.ch)  
[www.espacemobilite.ch](http://www.espacemobilite.ch)